

*Questions orales*

En effet, les espaces de la Côte-Nord et des Îles-de-la-Madeleine sont gérés par l'unité de contrôle de Moncton qui dispense des services en anglais seulement, et un délai de huit à quinze minutes est nécessaire pour obtenir le service en français.

Ma question s'adresse au ministre des Transports: Le ministre peut-il nous dire pourquoi des régions du Québec n'ont pas encore accès à un service de contrôle aérien en français qui soit efficace et rapide et ne convient-il pas que ces régions pourraient être mieux servies par un centre ou une unité de contrôle offrant des services bilingues?

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je suis toujours étonné par l'engagement de mon honorable collègue envers le bilinguisme. En ce qui a trait à sa question, nous essayons par tous les moyens de fournir les services dans les deux langues officielles du Canada, dans toutes les régions où cela s'avère nécessaire. Il va toujours y avoir des corridors, ici et là au Canada, où les services en anglais et en français, dans les deux langues, vont être assez difficiles à fournir.

Dans la mesure du possible, je crois que même mon honorable collègue reconnaîtrait que le Canada a fait des efforts fantastiques afin qu'on puisse fournir les services dans la langue française aux personnes qui utilisent les espaces aériens au-dessus du Québec.

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans):** Monsieur le Président, le ministre ne convient-il pas qu'en transférant la gestion des espaces aériens de la Côte-Nord et des Îles-de-la-Madeleine à l'unité de contrôle de Québec, celle-ci générerait suffisamment de trafic pour demeurer opérationnelle permettant à Transports Canada d'offrir un service en français de qualité partout au Québec?

[Traduction]

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, nous sommes très fiers du système de transport aérien du Canada. Il est aussi bon que celui de n'importe quel autre pays.

Ce que nous essayons de faire au Canada est de prévenir les incidents déplorables, que ce soit au Québec ou n'importe où ailleurs au Canada.

Notre responsabilité consiste à fournir un système de transport aérien de première classe. C'est ce que nous faisons, monsieur le Président, que ce soit dans une province bilingue comme le Nouveau-Brunswick ou partout au Québec.

\* \* \*

[Français]

## LE LOGEMENT SOCIAL

**Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le 8 juin, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du logement se sont réunis à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, pour discuter, entre autres, d'une stratégie pour le logement social pour venir en aide aux Canadiens à faible revenu.

[Traduction]

Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire sur quelles mesures concrètes les gouvernements fédéral et provinciaux se sont entendus pour loger les Canadiens dans le besoin?

[Français]

**M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux):** Monsieur le Président, il y a eu un certain nombre d'accords, qui sont, brièvement, les suivants:

[Traduction]

On s'est entendu pour supprimer et réduire le double emploi et le chevauchement afin d'harmoniser les codes du bâtiment au Canada. Il y a eu des consultations sur les problèmes environnementaux, mais, ce qui importe le plus, on s'est entendu pour créer de nouveaux partenariats et de nouvelles stratégies en matière de logement social. . .

[Français]

Je le dis pour tout le monde, mais je m'adresse à monsieur le Président.

• (1445)

[Traduction]

. . . afin de déterminer la priorité des besoins dans chacune des régions d'ici la fin de l'été et de proposer de nouvelles initiatives concrètes qui seront mises en oeuvre grâce aux économies réalisées et aux améliorations apportées.

Cela profitera aux Canadiens à faible revenu qui vivent dans des régions éloignées, peu peuplées, isolées et dans les régions urbaines aussi bien qu'aux propriétaires et aux locataires.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

**M. Randy White (Fraser Valley—Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le 19 septembre 1993, une jeune femme de ma circonscription a été violée par un immigrant illégal. J'ai en ma possession le long dossier criminel de cet individu, qui montre qu'il s'est rendu coupable d'infractions à caractère sexuel, de conduite en état d'ébriété, de vols, et j'en passe.

Quels moyens avons-nous à notre disposition pour nous assurer que de pareils individus soient expulsés du Canada et ne puissent pas y revenir?

**L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le gouvernement n'accepte pas plus les immigrants illégaux que ne le font le député et son parti. En fait, nous déposerons demain à la Chambre des communes un projet de loi modificatif qui vise à renforcer la loi pour faire en sorte que les individus qui entrent au Canada illégalement et qui commettent des crimes contre le système de justice et les valeurs chères aux Canadiens en paient le prix.

**M. Randy White (Fraser Valley—Ouest):** Monsieur le Président, le ministre va avoir une bonne occasion de constater aujourd'hui sa détermination. La jeune femme a accepté d'abandonner les accusations d'agression sexuelle, à condition que ce